

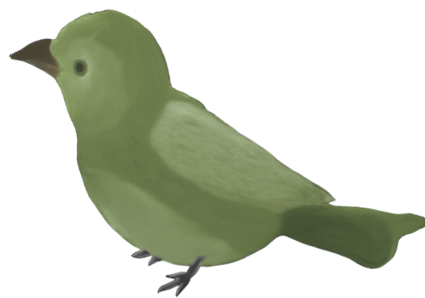
*Du 10 au 28 juillet
à Gennes*



ACCUEIL DE LOISIRS

ENFANTS DE 3 À 12 ANS

*Thème :
La nature*



INSCRIPTIONS SUR LE PORTAIL FAMILLES
(à partir du lundi 15 mai)

**Clôture des inscriptions le
mercredi 14 juin de 16h à 18h**



ASSOCIATION
DE GENNES-
LONGUEFUYE



Programme d'activités



Du 10 au 13 juillet LE MONDE ANIMAL

- Ateliers dessins d'animaux, créations à partir de matériaux recyclés
- Chasse aux trésors de l'été
 - Jeux extérieurs
- VISITE FERME PEDAGOGIQUE DE LA VILETTE - LONGUEFUYE (13/07)

Du 17 au 21 juillet LE MONDE DES INSECTES

- Intervention de Mayenne Nature Environnement
 - Modelage et création d'insectes
 - Jeux extérieurs
- Sortie à la Piscine de Château Gontier (21/07) : sortie journée avec pique nique
 - CAMP A LA JAILLE YVON
 - NUITÉE (19/07)



Du 24 au 28 juillet LE MONDE VEGETAL

- Réalisation d'un tableau nature
- Impression et peinture végétale
 - Jeux extérieurs
- SORTIE A TERRA BOTANICA À ANGERS (28/07)

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs est organisé par l'association **Familles Rurales de Gennes - Longuefuye** en partenariat avec les municipalités de **Gennes - Longuefuye et Châtelain**. Il est ouvert en priorité aux enfants de ces communes et accueillera les enfants à partir de 3 ans.

Nouveauté 2023 : organisation d'un séjour mutualisé avec l'accueil de loisirs de Bierné (12 places disponibles) pour les enfants à partir de 6 ans.

Lieu et horaires : l'accueil de loisirs aura lieu dans les locaux de la salle d'accueil de loisirs de Gennes - Longuefuye. Il sera ouvert le matin de **9h00 à 12h00** et l'**après-midi de 13h30 à 17h00**.

Un service d'accueil avant et après la journée sera proposé :

- Le matin de **7h30 à 9h00** (tarif à la 1/2 heure)
- Le soir de **17h00 à 18h30** (tarif à la 1/2 heure)

Repas : le repas sera servi à la cantine entre **12h00 et 13h00**. Les pique-niques sont **fournis** pour les sorties.

MODALITES D'INSCRIPTIONS

POUR S'INSCRIRE, RENDEZ-VOUS SUR LE PORTAIL FAMILLES :

<http://alsh-gennes.famillesrurales53.com>

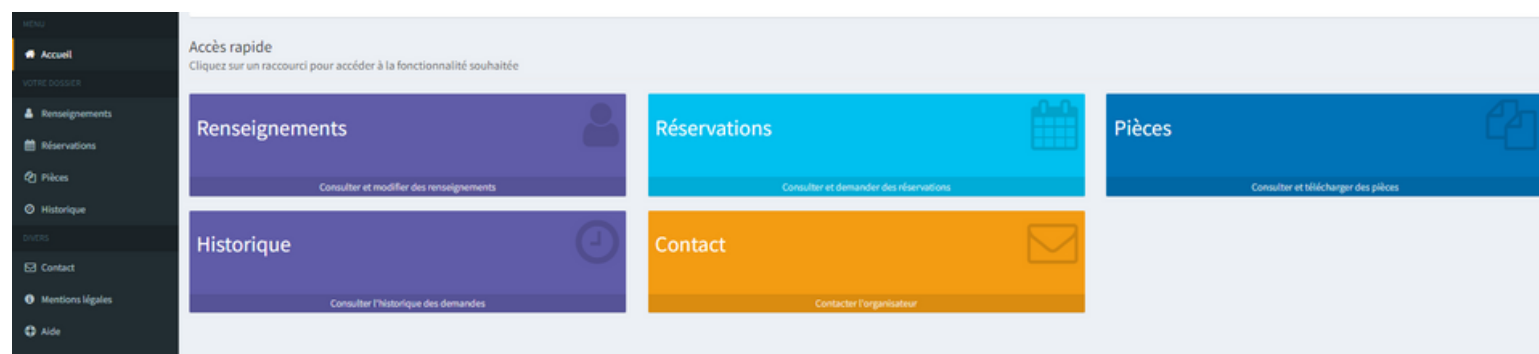
- Pour les familles déjà utilisatrices en 2022
 - Reprendre votre identifiant et mot de passe de l'année passée
- Pour les nouvelles familles : création d'un compte
 - Vous avez récupéré vos **identifiants par mail**. Le mot de passe fourni devra être modifié à votre connexion. N'oubliez pas de conserver vos codes pour les prochaines connexions. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez le demander par mail à sabrina.guyard@famillesrurales53.com

1- Vous arrivez sur la **page d'authentification** du portail famille. Tapez votre identifiant et votre mot de passe.

2- Navigation :

Page d'accueil : plusieurs onglets disponibles

- **Renseignements** : merci de vérifier et d'actualiser si nécessaire vos informations administratives (nom et prénom, adresse, numéro de téléphone, date de naissance et lieu de naissance).
- **Réservations** : vous pouvez procéder aux inscriptions. Cochez les journées souhaitées, repas, nuitées... Envoyer les demandes. Un mail de confirmation vous sera envoyé dès notre prise en charge.
- **Pièces** : vous pouvez télécharger la fiche sanitaire et la fiche familiale à remplir et à nous retourner.
- **Historique** : rappel les différentes demandes que vous avez faites sur le portail familles.



Les fiches sanitaires et les fiches familiales sont à retirer par mail pour les nouvelles familles (famillesruraleslg@hotmail.fr). Les familles connues du service les reçoivent automatiquement par mail. Ces fiches seront à retourner avec les règlements lors de l'inscription le **mercredi 14 juin de 16h à 18h**.

Éléments à retourner le mercredi 14 juin :

- **Fiche sanitaire** remplie (date de vaccins)
- **Fiche familiale** remplie et signée (N° CAF ou MSA / Quotient familial)
- **Attestation d'assurance** en responsabilité civile et extrascolaire
- **Autorisation de prélèvement et un RIB**
- **Règlement des prestations réservées** sur le portail familles (sauf si prélèvement)
Des réajustements (repas, accueil avant et après la journée) pourront avoir lieu en fin de séjour de l'enfant.
- Règlement de la **carte d'adhésion** ou des frais de dossiers (chèque à part).

L'inscription de vos enfants sera définitive lorsque le dossier de votre enfant sera **COMPLET**.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

* Le QF (Quotient Familial) doit être demandé à la CAF ou la MSA)

TARIFS EN €	TRANCHE 1 QF inférieur à 749 €	TRANCHE 2 QF de 750 à 1199 €	TRANCHE 3 QF supérieur à 1200 €
Péricentre (à la 1/2 heure)	0.70	0.75	0.80
Forfait journée	11	12	13
Forfait 3 jours	29	32	35
Forfait 4 jours	38	42	46
Forfait semaine (5 jours)	46	49	52
Repas	4.10	4.10	4.10
Nuitée	6	6	6
Séjours	145	150	155

Pour les enfants hors communes (non signataires de la convention), un supplément de 10% sera appliqué sur les tarifs.

Pour la gestion et l'organisation de l'accueil de loisirs s'ajoutent :

- les frais d'inscriptions : 15€ par dossier (gratuit pour les adhérents)
- la carte d'adhésion 2023 est de 25€ par famille . A régler à part de la facture de l'accueil.

L'adhésion est une reconnaissance à l'association, c'est une aide au fonctionnement. Elle permet de participer aux différentes activités proposées par Familles Rurales sur tous le département de la Mayenne.

DATES A RETENIR

Réunion d'information

Vendredi 12 mai 2023 à 20h
Salle des fêtes de Gennes-sur-Glaize à côté de la mairie)

Retrait des dossiers et ouverture des inscriptions

Envoi par mail pour les familles dont les infos ont été transmises par la mairie ou sur demande pour ceux qui n'ont pas reçu le mail
Début des inscriptions Portail Familles : lundi 15 mai

Dépôt des dossiers et clôture des inscriptions

Mercredi 14 juin de 16h à 18h
Salle de l'accueil de loisirs - 2 rue des Oiseaux à Gennes-sur-Glaize

Renseignements

Odile HOUDAYER, présidente de l'association Familles Rurales : 02.43.70.41.99

Isabelle BOUREZ, vice-présidente de l'association Familles Rurales : 06 33 45 23 90

Direction de l'accueil de loisirs : Dorothee DE CONINCK : centredeloisirs.gennessurglaise@gmail.com

